

AVENANT AU PROTOCOLE DE TRAITEMENT DU PSE DU GDSA33

APITRAZ ND : sachet contenant 10 lanières dosées à 500 mg d'amitraz chacune.

Chaque lanière est en plastique,
rectangulaire (250mm x 48mm) et blanche



Elle est munie de deux attaches et présente une marque de pliage, ceci permettant sa suspension entre les cadres.

Le traitement principal s'effectue après la récolte de miel mais, si un comptage en hiver montre une quantité de varroas supérieure à 50 par colonie un traitement pourra être effectué avant la miellée de printemps.

Pour cela enfiler des gants et positionner pour chaque ruche 2 lanières dans le couvain entre les cadres 3 et 4 et les cadres 7 et 8. Au bout de 4 semaines vérifier si le positionnement dans la grappe d'abeilles est judicieux et si déplacement de celle-ci repositionner les lanières afin qu'elles se situent toujours dans la zone de couvain.

Après 6 semaines, retirer les lanières. On peut aussi traiter une ruchette : c'est le même process mais une lanière suffit, positionnée au milieu du couvain.

Durée du traitement : toujours 6 semaines.

Conservation des sachets à une température inférieure à 25°.

NB : l'Apivar ND et l'Apitraz ND montrent de grandes similitudes dans leur présentation comme dans leur composition ; l'utilisation de l'un ou de l'autre sera fonction des disponibilités du marché mais aussi des résultats des expérimentations en cours (tests d'efficacité)